

Honneur aux jeunes diplômés

Lauréats du Brevet, d'un CAP, BEP, Bac et autres diplômes de l'enseignement supérieur...

Les jeunes diplômés ont rendez-vous le 19 novembre salle André-Malraux.

P12



N° 19 - Novembre 2022

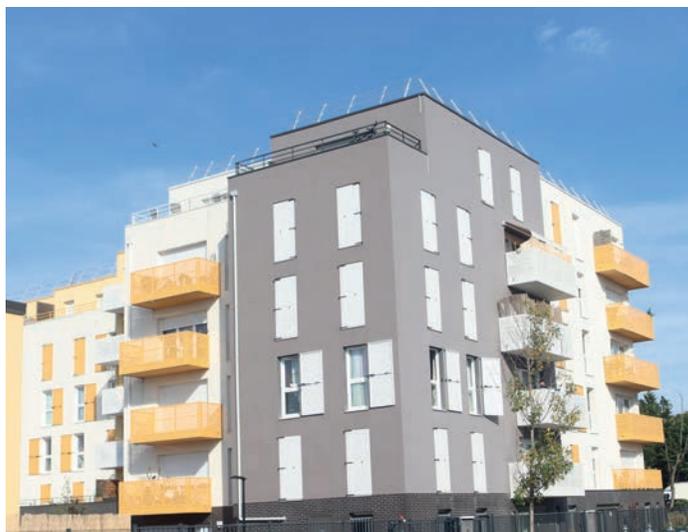
Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de Fleury-Mérogis

Dossier

Le logement social,

solution à la crise du logement ? On en débattera le 8 novembre salle André-Malraux à l'initiative de la Ville et de la CNL. P4-6



Ateliers de la fraternité

Annoncés à l'occasion du Banquet de la Fraternité, les Ateliers de la Fraternité se tiendront du



10 au 25 novembre. Objectif: se rassembler et agir face aux rixes et porter le débat jusqu'au sommet de l'État. P9



Taxe foncière

Les taux communaux n'augmentent pas. P10



Forêt de Saint-Eutrope

Pour le bien-être de la forêt, les châtaigniers malades devront être coupés. P14



Noël à Fleury

Marché de Noël et week-end Dancing-Roller les 10 et 11 décembre, Noël Solidaire le 17... Fleury ouvre les Fêtes de fin d'année. P15

Les ateliers de la Fraternité

FAIRE ENSEMBLE POUR LA JEUNESSE !

Judi 10 novembre
19h00
Salle Jean Wiener

Mardi 15 novembre
19h00
Espace intergénérationnel

Vendredi 18 novembre
19h00
Salle Malraux

Judi 24 novembre
19h00
École primaire
Frédéric-Joliot-Curie

Vendredi 25 novembre
19h00
Salle Jean Wiener



du **10** au **25**
novembre

Construire des projets collectifs, des solutions durables et pragmatiques

Interview d'Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis

Monsieur le Maire, les ateliers de la fraternité commenceront le jeudi 10 novembre? Pourquoi avoir initié une telle démarche?

Le décès de Lucas, l'été dernier, nous avait tous profondément meurtris. Et il nous était inconcevable de rester passifs devant un drame aussi épouvantable. Après la marche blanche, après le temps du deuil, doit venir le temps de l'action, de la mobilisation. Il nous faut donc agir, agir pour essayer de réveiller les consciences, de faire bouger les choses positivement, pour notre jeunesse, pour son avenir. C'est bien là tout le sens de ces « ateliers de la fraternité » que j'avais annoncés lors de notre « banquet de la fraternité » du 24 septembre dernier: un appel à la mobilisation générale, du jeune jusqu'au Président de la République, pour tenter de couper à la racine cette spirale infernale de la violence. Car, oui, les rixes sont bien un problème de société, un problème national, non des « faits divers », « individuels », comme on l'entend trop souvent dans les médias. On a tous une partition à jouer dans ce combat. Évidemment les jeunes eux-mêmes, mais aussi les associations, les parents, les enseignants, l'ensemble des pouvoirs publics... Or, aujourd'hui, on a, malheureusement, l'impression que chacun avance dans son coin. Et vous imaginez bien que la commune, seule, ou même une association, ne peut pas tout faire, même si elle doit prendre sa part de responsabilité. L'idée,



avec les ateliers, c'est justement de créer des synergies entre tous ceux qui sont concernés par les rixes, pour construire des projets collectifs, des solutions durables et pragmatiques. Il s'agit là de sortir des « y'a qu'à, faut qu'on », pour aller vers des actions concrètes. Des maires, des jeunes, des associations issues de différentes villes, doivent donc pouvoir se rencontrer, échanger, partager leurs expériences, leurs idées, pour transformer toute la colère, tout le ressentiment, en espoir, et pour dire haut et fort, que, non, il n'y a pas de fatalité face aux rixes.

En quoi consisteront concrètement ces « ateliers »?

Ces ateliers, qui auront lieu du 10 au 25 novembre, se dérouleront sous forme de tables rondes. Chacun pourra venir y participer, pour dire ce qu'il a sur le cœur, et surtout ce qu'il veut de meilleur pour la jeunesse. Il y aura, bien sûr, des jeunes, des parents à qui sont les premiers concernés.

Mais nous pourrions également compter sur la présence d'associations de

terrain, d'élus, qui ne seront d'ailleurs pas forcément de Fleury-Mérogis, ou encore d'autres institutions, comme la préfecture, la gendarmerie, le Département... Nous avons même invité des membres du Gouvernement à venir débattre avec nous! Pour s'assurer de la bonne tenue des échanges, chaque « table ronde » sera animée par un professionnel de la concertation.

Enfin, tout le travail qui sera effectué dans le cadre de ces ateliers servira à alimenter la rédaction d'un « livre blanc » sur les politiques de jeunesse, avec des constats sur la situation actuelle, et surtout des propositions de solutions à mettre en œuvre.

Ce document sera ensuite présenté aux plus hautes autorités, pour qu'il puisse aider l'État, les maires, tous les acteurs de terrain, dans la lutte contre les rixes. Comme je le disais, l'objectif, c'est de faire bouger les choses, d'avancer tous ensemble. Ce qui s'apprête à se faire est une première, et cela vaut vraiment la peine qu'on y mette toute notre énergie, toutes les bonnes volontés. Pour notre jeunesse. ■

L'agenda du mois

MARDI 8 NOVEMBRE

Rencontre-forum sur le thème de la crise du logement, 19h salle Malraux.

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice de 1918, 9h30 au Monument aux Morts.

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Les jeunes diplômés à l'honneur ! A partir de 15h salle Malraux.

JEUDI 24 NOVEMBRE

Atelier de sensibilisation à l'équilibre alimentaire des seniors. 15h-17h, salle intergénérationnelle.

SAMEDI 26 NOVEMBRE

Réception d'accueil des nouveaux habitants, 9h en mairie.

SAMEDI 26 NOVEMBRE

Spectacle *Ma souffrance, mon histoire* avec l'association Mahorais Fleurie, salle Malraux. Accueil à partir de 18h, entrée libre.

10 ET 11 DÉCEMBRE

Marché de Noël et dancing-roller au gymnase Jacques-Anquetil.

LUNDI 12 DÉCEMBRE

Conseil municipal 20h salle du Conseil en mairie.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Noël Solidaire, de 9h à 18h au gymnase Anquetil.

Crise du logement : et si le logem

Avec 67%, Fleury-Mérogis est la première commune d'Essonne en pourcentage de logements sociaux. Pas étonnant alors que la fédération départementale de la CNL ait choisi notre ville pour y organiser, le 8 novembre, une rencontre sur le thème *Crise du logement. Et si le logement social était la solution ?* Une idée qui a d'autant plus séduit Olivier Corzani, maire, qu'il a lui aussi des propositions à formuler pour améliorer la situation.



50% des familles passent un jour par le logement social

Si les logements sociaux ne représentent que 15,6% des résidences principales sur toute la France, 50% des familles passent par le logement social à un moment de leur parcours résidentiel.

Et face à la flambée des loyers du secteur privé et au mal-logement, les demandes d'HLM explosent pour atteindre 2,2 millions dont 1,7 million de familles actuellement logées dans le privé. C'est dire l'importance du rôle joué par le parc HLM.

Il se trouve pourtant certains commentateurs pour prétendre que le logement social

représente une concurrence déloyale vis-à-vis du privé! Que la pression qu'il exerce sur les loyers dissuade les investisseurs privés d'investir dans le logement. Et certains vont même jusqu'à prétendre qu'il «renforce la mentalité d'assisté des Français déjà gavés d'aides pu-

bliques» (*Contrepoints* - mai 2022). Autant d'arguments fortement contestés par de nombreuses études comme celle réalisées par le Credoc en 2014.

Alors, excès de quelques libéraux dogmatiques? Peut-être. Mais au vu de ce qui s'est passé ces der-

nières années, on peut se demander si ce discours n'a pas ses relais au sein même de l'État. Le nombre de logements sociaux livrés annuellement est à son niveau le plus bas depuis 15 ans. Dans le même temps, le nombre de logements sociaux mis en vente (et donc qui sortent du parc social) progresse sous l'effet de la loi ELAN de 2017. Cette loi incite les bailleurs à vendre une partie de leur patrimoine pour financer réhabilitations et nouvelles constructions et permettre ainsi à l'État de réduire ses aides. C'est à cette même logique qu'obéit l'instauration de la Réduction de loyer de solidarité (RLS) qui oblige les bailleurs à

réduire les loyers des familles les plus précaires tandis que l'État, de son côté, baisse le niveau des APL.

De quoi inquiéter le mouvement HLM. Si on ajoute à cela l'explosion récente des charges liées à l'augmentation du coût de l'énergie et les difficultés croissantes rencontrées par de nombreuses familles, les problèmes à résoudre sont nombreux. Faut-il y répondre en considérant le logement comme une marchandise ordinaire ou bien comme un droit humain essentiel? Quelle mobilisation opposer? Quelles propositions formuler? Ce sera l'objet du débat du 8 novembre. ■



Les logements sociaux, c'est aussi de l'habitat pavillonnaire, comme ici place Victor-Hugo.

ent social était la solution ?



Les Résidences : 620 logements
HLM, les premiers construits
à Fleury-Mérogis au début
des années 60

Rencontre-forum

organisée par la Ville de Fleury-Mérogis et la Confédération nationale du logement

Mardi 8 novembre à 19h salle André-Malraux, avec :



Olivier Corzani
Maire de
Fleury-Mérogis,
vice-président
de Cœur
d'Essonne
Agglomération



Monique Troalen
Présidente
de la CNL
Essonne



Eddie Jacquemart
Président
national
de la CNL



Marie-Noëlle Lienemann
Ancienne
ministre,
présidente
de la Fédération
des coopératives
d'HLM



Stéphane Peu
Député en
charge de la
question
du logement
au sein du
groupe GDR

Modalités d'attribution : Olivier Corzani propose de renforcer le pouvoir des communes

Les modalités d'attribution des logements sociaux sont complexes et souvent mal connues des demandeurs. Qui décide de quoi ? Sur quels critères ?

Quand un logement se libère, le bailleur concerné convoque une commission d'attribution composée de représentants de la Préfecture, d'Action Logement (collecteur du 1% employeurs), du bailleur, de l'Agglomération, de la Ville et des locataires.

Qui décide de quoi ? La commune dispose d'un droit de proposition sur 20% des lo-

gements du territoire. C'est ce que l'on appelle le contingent communal.

Lorsque qu'un logement de ce contingent se libère (environ 30 par an à Fleury), la Ville propose trois dossiers à la commission en fonction de plusieurs critères : l'ancienneté de la demande, les revenus et la composition de la famille et d'éventuelles situations d'urgence. C'est la commission qui décide. Lorsque le logement libéré ne relève pas du contingent communal, c'est Action Logement, la Préfecture, ou le bailleur qui ont l'initiative des trois propositions. C'est

Les communes ont une connaissance fine de leur territoire.

également la commission qui décide.

Renforcer le pouvoir des communes

La loi du 21 février 2022 dite de différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification de l'action publique locale (3DS) prévoit un certain nombre de dispositions applicables à compter du 1er janvier 2024 censées fluidifier le traitement des dossiers. Ainsi, le

contingent communal ne sera plus apprécié sur un stock de logements donné mais sur le nombre de logements attribués chaque année. Un progrès. Mais pour Olivier Corzani, le maire de Fleury-Mérogis, il faudrait aller plus loin. « Dans les Villes populaires où

l'enjeu de mixité sociale est important, les communes devraient avoir un droit de proposition d'autant plus élevé que le revenu moyen des familles est bas. Leur connaissance fine du territoire quartier par quartier leur permettrait de mieux adapter les attributions. » ■



Rencontre avec les locataires du 491 rue du CNR à l'occasion d'un « Diagnostic en Marchant ».

Suite de la page 5

« Stopper le décalage entre prix du logement et revenus »

Marie-Noëlle Lienemann, ancienne Ministre du logement est aujourd'hui sénatrice et présidente de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM. Elle sera présente à la rencontre du 8 novembre.



Quels sont, selon vous les principaux problèmes auxquels est actuellement confronté le logement social en France ?

Le logement est trop cher, les dépenses de logement pèsent tou-

jours plus sur leur pouvoir d'achat, notamment pour les des foyers modestes logés dans le privé.

Les logements à prix abordables manquent en locatif comme en accession. 2,6 millions de foyers sont demandeurs HLM, chiffre qui ne cesse d'augmenter.

Le gouvernement n'a rien fait pour encadrer les prix de l'immobilier et les loyers ; pire, depuis 2018, il ponctionne les bailleurs sociaux de plus d'1,5 milliard d'euros

par an. Résultat: chute des constructions de HLM, baisse des rénovations thermiques, des réhabilitations et de l'entretien.

Le nouveau mode de calcul des APL les diminue fragilisant les locataires.

Que préconisez-vous pour améliorer les politiques publiques dans ce domaine ?

L'urgence, c'est : geler les loyers, en compensant les pertes de recettes des bailleurs sociaux ; doubler les APL « charges » face à la hausse de l'énergie ; arrêter la ponction sur les HLM pour construire et rénover davantage ; relancer l'accession sociale à

la propriété et les parcours résidentiels.

Structurellement, il faut plafonner les prix du foncier et de l'immobilier pour stopper le décalage entre prix du logement et revenus.

Il faut réorienter les aides publiques vers la production de logements à prix réellement abordables.

Le foncier public doit prioritairement être affecté à la construction de HLM (dans toute la diversité de la gamme locative et de l'accession sociale). Dans le privé, «MaPrimeRénov'» doit être renforcée pour assurer un bon niveau de rénovation thermique et même aboutir à un

« zéro reste à charge » pour les familles modestes. C'est la seule façon de résorber les « passoires thermiques ».

Enfin, il ne faut rien céder sur la mixité sociale avec une application rigoureuse de la règle des 25% de HLM dans les villes et la poursuite du renouvellement urbain. En résumé : enfin une politique de régulation des prix, des moyens pour les HLM pour qu'ils s'adressent à nouveau à la fois aux plus démunis et aux couches populaires et moyennes. ■

Témoignages



Pascale Baresse
Présidente de l'Amicale CNL des Aunettes

La préoccupation première de Pascale c'est que les résidents des Aunettes se sentent bien dans leur logement comme dans leur quartier. C'est en autre chose ce qui l'a poussée à engager l'Amicale dans les jardins partagés créés au printemps au cœur des tours. « Recréer des liens entre les gens, favoriser une bonne ambiance, c'est important » explique-t-elle. Mais elle n'en oublie pas pour autant les revendica-

tions traditionnelles.

« L'an dernier nous avons effectué un contrôle des charges. Des problèmes ont été soulevés. Nous attendons les réponses du bailleur. » Deux autres sujets lui tiennent à cœur, l'entretien des parties communes et des espaces extérieurs et le bruit provoqué par des rassemblements nocturnes rue Jacques-Decour : « En ce moment c'est la principale plainte des locataires. » Et Pascale de lancer un appel à tous ses voisins : « Venez nous rejoindre, plus nous serons nombreux mieux nous pourrons nous faire entendre. »



Daniel Feller
Vice-président de l'amicale CNL des Résidences et
Renée Berthelot
Trésorière

Avec 620 logements, l'Amicale CNL a fort à faire. « Récemment, RLF a nommé une nouvelle gardienne référente », se réjouissent les deux responsables. « Depuis que la précédente était partie nous ne savions plus trop comment faire remonter nos demandes. » Et des demandes il y en a. Dégradation des balcons, VMC défectueuses, ab-

sence de volets, « un problème pendant la canicule souligne Renée, l'entretien des cages d'escaliers qui laisse à désirer, les débordements d'eaux usées pendant les orages... »

« Il faudrait une réhabilitation, mais le bailleur traîne les pieds » poursuit Daniel. Prochainement un contrôle des charges va être effectué.

« Nous espérons beaucoup dans l'arrivée de la géothermie pour faire baisser nos charges de chauffage. » Et puis il y a les batailles nationales de la CNL, contre les hausses régulières de loyers.

« Il faudrait que nous soyons plus nombreux à adhérer à l'Amicale, insiste Daniel. C'est notre nombre qui fera notre force. » ■

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES HLM

Du 15 novembre au 15 décembre se dérouleront les élections des représentants des locataires au sein des organismes HLM. Ils y défendent les intérêts de locataires. Ils disposent d'un vrai pouvoir et participent aux décisions concernant les travaux, l'entretien, le montant des charges... Ce sont les bailleurs qui transmettent les informations sur les dates, les listes en présence et les modalités de vote. Alors n'oubliez pas : votez !

Ma souffrance, mon histoire

Depuis 1999, le 25 novembre est dédié à la lutte contre les violences faites aux femmes. Un sujet hélas plus que jamais d'actualité qui aura inspiré aux membres de l'association Mahorais Fleurie le sujet de leur spectacle, présenté à l'occasion de cette journée internationale.

La crise sanitaire aura mis en lumière les dysfonctionnements du système et avivé les maux de notre société. C'est notamment le cas des violences intra-familiales qui ont connu une nette augmentation durant cette période. Confrontées à ces vio-



lences, qu'elles en soient les principales victimes ou simplement témoins, certaines personnes peuvent se sentir démunies et ne pas savoir comment réagir en de telles circons-

tances. Pour y remédier, les bénévoles de l'association Mahorais Fleurie ont conçu un spectacle destiné à éveiller les consciences, en concertation avec M^{me} Belzine, conseil-

lère municipale chargée des Droits des femmes.

« C'est un sujet délicat, il est plus facile pour nous de l'aborder par le biais d'un spectacle, explique M. Issouf, le président de l'association. Cela nous permet notamment de nous adresser aux enfants, qui se retrouvent souvent en première ligne

dans ce genre de situation. »

Interprété par les membres de l'association, le spectacle sera suivi d'un échange avec le public en présence d'un médiateur exerçant à la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. ■

Samedi 26 novembre
Salle Malraux
Accueil à partir de 18h - Entrée libre.

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES EN CHIFFRES

- En France, on estime à environ 210 000 le nombre de femmes victimes chaque année, de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint ou ex-conjoint. En 2021, 122 ont perdu la vie.

- En moyenne, le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui au cours d'une année sont victimes de viol et/ou de tentative de viol est estimé à 94 000. Dans 91% des cas, ces agressions ont été perpétrées par une personne connue de la victime. Dans 47% des cas, c'est le conjoint ou l'ex-conjoint qui est l'auteur des faits.



Défendre l'égalité femmes/hommes : c'est toute l'année

Parce que le combat pour l'égalité femmes/hommes ne peut se limiter à la seule date du 8 mars, *Fleury ma ville* publie chaque mois de 2022, un article mettant en avant un anniversaire marquant du combat féministe, à travers un évènement, une loi, un personnage, une œuvre culturelle...

25 novembre : journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Le 25 novembre 1960, trois sœurs, Patria, Minerva et Maria Teresa Mirabal, opposantes à la dictature du Général Trujillo, en République dominicaine, sont assassinées sur ordre du chef de l'État. L'une d'elle avait osé, quelques années plus tôt, refuser les avances du

général président. C'est en leur mémoire qu'en 1999, l'Assemblée générale des Nations unies proclame le 25 novembre « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ». Sont visées, « tout acte de violence dirigé contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux

femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée », ainsi que l'ONU les avaient définies dans une déclaration de 1993. ■



Les sœurs Mirabal

ATELIER DE SENSIBILISATION À L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE DES SENIORS

Une nutrition satisfaisante à tous les âges de la vie contribue à la préservation d'un bon état de santé. À l'inverse, une nutrition inadaptée est un facteur de risque de maladies. La dénutrition touche particulièrement les personnes âgées. Avec l'âge, l'appétit diminue alors que les besoins nutritionnels sont aussi importants. La dénutrition peut s'installer, affaiblissant l'organisme et favorisant la perte d'autonomie. Les services Santé et Retraités de la Ville proposent un atelier de dénutrition qui se tiendra le **jeudi 24 novembre** de 15h à 17h à la salle intergénérationnelle et sera animé par une diététicienne.

LE VILLAGE DU CONSOMMER AUTREMENT

Dans le cadre du mois de l'Économie sociale et solidaire, Cœur d'Essonne agglomération organise un village pour consommer autrement, **samedi 26 novembre** de 11h à 18h à la Piscine d'en Face, rue Léo-Lagrange à Sainte-Geneviève-des-Bois. Au programme : des informations, des conseils, de l'artisanat durable, des produits locaux, zéro déchets, des vêtements de seconde main ainsi qu'un troc de livres et un atelier pour apprendre à réparer son vélo.



Recrutement d'AESH

Les services de l'Essonne de l'Éducation nationale recrutent des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). L'AESH a pour mission d'aider les élèves rencontrant des troubles cognitifs, moteurs, visuels, auditifs ou autistiques, à acquérir ou renforcer leur autonomie dans l'apprentissage et la vie de l'établissement. CDD de 3 ans renouvelable une fois. CDI possible au bout de 6 ans. Temps de travail: 62% à 100% d'un temps plein. Salaire calculé sur la base du SMIC. Fiche de poste et di-



plômes requis disponibles sur:

<https://www.ac-versailles.fr/aesh-recrutement-des-accompagnants-d-eleves-en-situation-de-handicap-123347>

Pour candidater ou obtenir plus de renseignements, contactez la DSDEN de l'Essonne au 01 69 47 84 48 ou par mail: recrutement-aesh91@ac-versailles.fr

Bronchiolite : passage en phase épidémique en Île-de-France



Santé Publique France, dans son bulletin du 12 octobre dernier, informe du passage en phase épidémique de la bronchiolite en Île-de-France. La bronchiolite est une infection respiratoire des petites bronches due à un virus très contagieux qui touche particulièrement les enfants de moins de 2 ans. Si votre enfant est gêné pour respirer ou s'il a des difficultés pour manger ou têter, consul-

tez rapidement votre médecin habituel. Il examinera votre enfant à la recherche de signes de gravité et prescrira les soins nécessaires.

Dans certains cas, des séances de kinésithérapie respiratoire pourront être prescrites. En cas d'urgence, pour trouver un kinésithérapeute les week-ends et jours fériés, consultez le site <https://www.rkbe.fr> ou appeler le 06 88 56 42 84.

Nouveau calendrier d'inscription pour les crèches

Désormais, les pré-inscriptions en crèche se dérouleront du 2 janvier au 31 mars pour une place en septembre de la même année. Ainsi les pré-inscriptions pour une place en septembre 2023, se dérouleront entre le 2 janvier et le 31 mars 2023.

Dès le mois de décembre, les familles pourront appeler le 01 69 46 67 01 et laisser un message avec

leurs coordonnées ou bien envoyer un mail à

rpe@mairie-fleury-merogis.fr

Un rendez-vous leur sera proposé pour le début de l'année. ■



Commémoration de l'Armistice de 1918

Au printemps 1918, la Première Guerre mondiale dure depuis près de quatre ans. L'armée allemande lance une série d'offensives visant à empêcher la jonction des forces anglaises et françaises. Elle échoue. En juillet l'offensive de Champagne débute par un succès allemand mais se heurte à la contre-attaque française de Villers-Cotterêts qui provoque la désagrégation des bataillons allemands. En août c'est en Picardie et en Argonne que Français, Britanniques, Canadiens, Australiens et Américains

enfoncent les lignes ennemies. A l'est de l'Europe, les Allemands et leurs alliés reculent également sur tous les fronts. En Allemagne, la révolution démarrée en octobre s'étend à tout l'empire. L'empereur Guillaume II abdique. La République est proclamée. L'État-Major allemand demande l'armistice.

Elle est signée le 11 novembre à Rethondes dans la forêt de Compiègne.

La commémoration débutera le vendredi 11 novembre à 9h30 au Monument aux Morts du cimetière. ■



Les ateliers de la fraternité : du 10 au 25 novembre

Que faire face aux violences urbaines ? Quelles mobilisations citoyennes ? Quelles dispositions de la part des collectivités et de l'État ? C'est pour y travailler tous ensemble que les Floriacumois sont invités aux Ateliers de la Fraternité.

Dans les jours qui viennent, les Floriacumois vont être sollicités au porte-à-porte pour participer aux Ateliers de la Fraternité qui se dérouleront du 10 au 25 novembre. Pourquoi cette initiative ? Après l'émoi suscité cet été par le décès du jeune Lucas, les élus comme de nombreux Floriacumois se sont posé la question : comment faire pour que de tels actes ne se repro-

duisent pas ? Une question d'autant plus légitime que, comme nous le rappelions dans notre édition d'octobre dernier, de trop nombreux précédents ont déjà endeuillé d'autres villes populaires en Essonne et ailleurs.

Le temps de l'action, tous ensemble !

Et si le temps était venu de passer à l'action ? Comment ? Eh bien ce sera justement le sujet de ces ateliers. Sous forme de table ronde, ils réuniront tout ce que notre ville peut compter comme énergies citoyennes : les jeunes bien évidemment, mais aussi leurs parents (pas que les mamans), les enseignants, les responsables associatifs... Certains viendront des villes voisines



C'est à l'occasion du banquet de la fraternité, le 24 septembre dernier, que le maire avait annoncé l'organisation des ateliers de la fraternité.

comme cela avait été le cas lors du banquet de la Fraternité, le 24 septembre. Ont également été invités les représentants des différents pouvoirs publics. Car au-delà du constat et des colères légitimes, il s'agit de s'appuyer sur le vécu et l'expérience des

participants pour formuler des propositions concrètes qui ne pourront voir le jour que si chacun à son niveau prend sa part de responsabilité. «*Tout ce travail que nous allons faire ensemble, nous voulons qu'il remonte jusqu'au sommet de l'État, ex-*

plique Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis. *Ce sera l'objectif du livre blanc dans lequel nous rassemblerons toutes les propositions issues de nos tables rondes. C'est ambitieux, mais les jeunes méritent bien ça !*» ■



Je m'inscris pour participer à un des cinq ateliers

Nom et prénom :

Age et activité :

Téléphone :

Mail :

Adresse ou quartier :

Je souhaite participer à l'une des cinq tables rondes.
Cochez ci-contre la case de l'atelier de votre choix.

À découper et à remettre à l'accueil de la mairie
ou transmettre par mail à nicolas.ghassibi@gmail.com
ou par téléphone au 06 80 28 72 65 (WhatsApp ou MMS).

- Jeudi 10 novembre – 19h
Salle Jean-Wiener
- Mardi 15 novembre – 19h
Espace intergénérationnel
- Vendredi 18 novembre – 19h
Salle André-Malraux
- Jeudi 24 novembre – 19h
École élémentaire Joliot-Curie
- Vendredi 25 novembre – 19h
Salle Jean-Wiener

Réception d'accueil des nouveaux habitants le 26 novembre

Il reste encore quelques jours aux Floriacumois (arrivés en 2021 et 2022) pour se faire connaître avant la réception organisée à leur intention par la municipalité, **le 26 novembre**.

Comme de nombreux rendez-vous, l'accueil des nouveaux habitants a été mis entre parenthèses pendant la crise sani-



taire. Le temps est venu de renouer avec ce moment tout à la fois utile et convivial. Mieux connaître sa ville, ses équipements,

ses services, son histoire, ses élus, c'est un gage d'intégration réussie.

Le programme de la matinée

C'est donc le samedi 26 novembre en matinée que les Floriacumois arrivés en 2021 ou 2022 ont rendez-vous.

La matinée se déroulera comme suit:

- 9h: accueil en mairie par M. le Maire et les élus.

- Visite commentée de la ville en bus.

- Retour en mairie où élus et responsables de service pourront répondre à vos questions.

- Pot convivial et remise d'un cadeau de bienvenue aux participants.

Il ne reste plus au Floriacumois concernés qu'à se faire connaître. Modalités dans l'encadré ci-dessous. ■

Le temps est venu de renouer avec l'accueil des nouveaux habitants. Un moment utile et convivial.

POUR SE FAIRE CONNAÎTRE

- Vous pouvez récupérer un bulletin à l'accueil de la mairie ainsi qu'auprès des services accueillant du public (crèches et multi-accueils, gymnase, service Jeunesse, PIJ...) le remplir et le remettre à un agent.
- Vous pouvez remplir le formulaire en ligne accessible sur le site internet de la ville.

Taxe foncière, malgré les difficultés, cette année encore les taux communaux n'ont pas augmenté à Fleury

Les contribuables propriétaires d'un bien immobilier viennent de s'acquitter de la Taxe sur le foncier bâti (TFB) au titre de l'année 2022. À Fleury, le taux communal de TFB est de 15,56%. Il n'a pas évolué depuis plus de 15 ans.

Avec un taux de 15,6%, Fleury reste parmi les 38 communes essoniennes de 10 000 habitants et +, une des trois avec le taux le plus bas. Pourtant le montant payé par les Floriacumois augmente. Explications.

Comment le montant de votre taxe est-il calculé ?

- Le montant de la taxe foncière dépend en

premier lieu de la valeur locative de votre bien. En 2022, l'État à travers la loi de Finances a augmenté les valeurs locatives de 3,4%.

- Depuis 2021, l'État a transféré aux communes la part départementale de la TFB dont le taux a été figé à son niveau de 2021 (16,37% en Essonne). Ceci pour compenser la suppression de la taxe d'habitation dont



bénéficie la majeure partie des contribuables.

- Pour calculer le montant de votre taxe on

multiplie la valeur locative par les taux d'imposition (voir l'exemple dans l'encadré ci-contre). ■

EXEMPLE DE CALCUL

- Si votre valeur locative 2021 était de 1000, le montant de votre TFB 2021 était de $1000 \times 15,56\% + 1000 \times 16,37\% = 155,60 + 163,70 = 319,30$ arrondi à 319 €.

- En 2022, la valeur locative est passée à 1034 et le montant de votre TFB est de $1034 \times 15,56\% + 1034 \times 16,37\% = 330$ €.

- Soit une augmentation de 3,4% correspondant à la hausse de la valeur locative.

Concilier diététique et gourmandise, c'est possible !



Qui a dit qu'il fallait se résoudre à faire un trait sur la gourmandise pour manger sainement ? Le 5 octobre, dans le cadre de la Semaine bleue, les seniors ont assisté à une conférence ludique autour de l'alimentation proposée par l'association Silver Fourchette.

D'ordinaire, on aurait tendance à croire qu'équilibre alimentaire est synonyme de frugalité et de renoncement aux petits plaisirs. Pourtant, il est tout à fait possible de concilier diététique et gourmandise. «Partager l'envie de bien manger et rendre la gastronomie accessible pour tous au quotidien.»

Telle est la mission de l'association Silver Fourchette, créée en 2014. Misant sur le travail de terrain et le collectif, l'association mène des actions de sensibilisation auprès des plus de 60 ans. Des initiatives destinées à (re)donner aux personnes âgées le goût de la cuisine et à les inciter à s'investir dans une activité ayant une incidence directe sur leur santé. Elle propose par ailleurs des formations pour les cuisiniers travaillant en EHPAD et organise régulièrement des concours parrainés par des chefs étoilés comme Thierry Marx ou Ghislaine Arabian auxquels peuvent participer les seniors. «Les seniors sont en général assez bien informés sur le sujet.

Ils se montrent d'ailleurs plus regardant sur l'origine des produits qu'ils consomment», constate Sandrine Bouget, la diététicienne qui anime cette rencontre. A plusieurs reprises, la présentation s'est interrompue pour laisser la place au bingo. «Ces intermèdes ludiques permettent aux auditeurs de mieux retenir les informations» indique la diététicienne. Les participants les plus chanceux ont pu repartir avec plusieurs lots d'articles culinaires (bouteille d'huile d'olive vierge, préparation à base de miel et de ginseng, tablier estampillé Silver Fourchette, etc). Les autres ont toute-

fois pu se consoler avec les brochures laissées à disposition des spectateurs à la sortie. Parmi les recettes proposées : bruschetta, hachis parmentier de carottes ou encore buche glacée aux kiwis. De quoi ravoir les gourmands de tous âges. ■

(Re)donner aux personnes âgées le goût de la cuisine et du bien-manger.

QUELQUES CONSEILS POUR BIEN S'ALIMENTER

Bien que l'auditoire soit au fait des questions relatives à l'alimentation, la spécialiste a tout de même dispensé ses conseils et rappelé quelques fondamentaux.

- Laisser s'écouler au minimum 20 minutes entre la première et la dernière bouchée.
- Consommer 2 à 3 cuillères à soupe d'huile par jour.
- Pour composer une assiette équilibrée : ½ de fruits et légumes, ¼ d'aliments protéinés (viandes, poissons, œufs, etc.) et ¼ d'aliments à grains entiers (riz, pâtes, pain, etc.).

Les prochaines sorties des retraités

Visite guidée de l'Arc de Triomphe

Vendredi 25 novembre

Monument symbole des victoires militaires, de la mémoire des victimes et de la paix.

Départ Mairie 13h35, Rosa-Parks 13h40, Centre commercial 13h45. Retour 18h.

Tarifs : 3€ à 14,85€ selon QF.

Date limite d'inscription : 15 novembre.



Festival des lumières sauvages de Thoiry

Vendredi 9 décembre

Un spectacle féérique avec plus de 1500 animaux et personnages illuminés. Dîner à 19h.

Départ Mairie 12h20, Rosa-Parks 12h25, Centre commercial 12h30. Retour 22h.

Tarif : 11,76€ à 57,91€ selon QF.

Date limite d'inscription : 2 décembre.



Le 19 novembre, les jeunes diplômés seront à l'honneur

Organiser une réception en l'honneur des nouveaux diplômés, était l'un des engagements pris par la municipalité en mars dernier à l'issue de la concertation citoyenne Dessinons Fleury, une initiative visant à recueillir les propositions des Floriacumois pour améliorer leur vie quotidienne et mobiliser les énergies citoyennes. Ce sera fait le 19 novembre.



INFOS PRATIQUES

Salle André-Malraux.

Inscription obligatoire avant le 12 novembre :

- Au près de l'espace jeunesse Louis-Daquin pour le Brevet des collèges ;
- Au près du PIJ pour tous les autres.

Soirée dansante : capacité d'accueil fixée à 500 personnes (bracelets et comptage à l'entrée).

Dans une ville où 86 % des jeunes n'accèdent pas aux études supérieures, encourager tous ceux qui réussissent et les mettre à l'honneur c'est aussi un signal fort donné aux autres

que tous peuvent réussir et que la Ville est pleinement engagée à leurs côtés pour favoriser cette réussite.

Au programme du 19 novembre :
15h à 17h30 > réception des lauréats du

Brevet des collèges en compagnie de leurs parents.

18h > réception des CAP, BEP, bacheliers et diplômés de l'enseignement supérieur. Tous recevront un chèque-cadeau.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient immortaliser l'instant, un coin photo sera prévu à cet effet.

Goûter (pour les premiers) et buffet (pour les autres) concluront chacune des réceptions.

21h à 1h > les réjouissances se poursuivront avec une soirée dansante animée par un DJ.

Les jeunes diplômés pourront venir accompagnés de leurs amis, dans la limite de la jauge autorisée. ■

Trois ateliers pour (ré)apprendre à manger sainement

En l'espace de quelques décennies, le nombre de personnes en surpoids ou souffrant d'obésité a augmenté de manière significative. Les enfants et les jeunes sont parmi les principaux concernés.

Selon une étude menée sous l'égide de l'agence Santé Publique France, le pour-

centage d'enfants en situation d'obésité a quasiment doublé depuis le début de la crise sanitaire. Devant

cet accroissement, la nutrition s'impose comme un enjeu de santé publique majeur, d'autant plus que les jeunes comptent parmi les principaux concernés.

Les services Santé et Jeunesse de la Ville ont donc décidé de

coordonner leurs efforts de prévention en organisant trois ateliers de sensibilisation à l'équilibre alimentaire, destinés aux

jeunes de 11 à 15 ans. Ces trois ateliers seront animés par une diététicienne ainsi qu'un animateur sportif. ■

LES ATELIERS

● Samedi 26 novembre de 15h à 17h, espace Daquin. Atelier portant sur l'équilibre alimentaire.

● Mercredi 30 novembre de 10h à 13h30, espace Daquin. Atelier cuisine et repas, suivi d'un goûter-buffet en fin de séance.

● Mercredi 14 décembre. Parcours de santé (plus de précisions dans notre prochaine édition).



Badminton : perfectionner son jeu dans la bonne humeur

S'il reste relativement discret à l'échelle nationale, le badminton bénéficie d'une solide popularité au niveau local. C'est le cas du club de Fleury-Merogis, qui a réussi à s'imposer comme l'un des plus actifs de la ville.

La convivialité plutôt que la compétition. Ce pourrait être le mot d'ordre du club. Trois fois par semaine, les badistes de Fleury-Mérogis se réunissent au gymnase Jacques-Anquetil pour disputer quelques sets dans la bonne humeur. Pourtant, sept ans

en arrière, le club a bien failli mettre la clé sous la porte. C'était sans compter sur la ténacité de Cyrille, son actuel président: «*Quand l'ancien président m'a annoncé qu'il comptait procéder à la fermeture du club, je lui ai proposé de reprendre les rênes, explique-t-il. On s'est démené pour se faire connaître. Nos efforts ont rapidement porté leurs fruits. Le nombre d'adhérents a doublé en l'espace de seulement un an.*» Actuellement, le club compte une quarantaine de membres.



Depuis la rentrée, un professeur vient une fois par semaine, le mercredi, pour entraîner les joueurs. «*Même si ça reste du loisir avant tout, les joueurs avaient envie de progresser et d'améliorer leur technique. Plus ils font de progrès, plus ils prennent plaisir à jouer*» poursuit-il. Une heure durant, le professeur prodigue conseils et encouragements pour les aider à perfectionner leur jeu.

Au sein du club, c'est la diversité qui prévaut. Débutants ou joueurs aguerris, jeunes ou retraités, couples, personnes venues en famille ou en solo, se mélangent sans distinction dans une atmosphère bon enfant. Un état d'esprit qui prévaut également à l'extérieur.

Bien qu'il ne soit pas affilié à la Fédération française de badminton, le club a en effet su tisser un réseau avec huit autres clubs. Là aus-

si, l'esprit de camaraderie est de mise. Quand un club est temporairement dans l'impossibilité d'utiliser ses équipements sportifs, un autre lui ouvre ses portes en attendant.

Chaque année, tous se rassemblent à l'occasion d'un tournoi interclub destiné à renforcer le lien les unissant, perpétuant ainsi la philosophie de Pierre de Coubertin. ■

Témoignages



Laura, 30 ans

«*Je me suis retrouvée là vraiment par hasard. Au départ, je cherchais un club de sport dans les environs. Je me suis dit pourquoi ne pas essayer celui-ci pour voir et j'ai tout de suite accroché, aussi bien au sport qu'au club. Le club répondait à peu près à tous mes critères, que ce soit la flexibilité des horaires ou les frais d'inscription, qui sont particulièrement abordables, mais ce qui m'a plu par-dessus tout, c'est qu'on ne catégorise pas en fonction de l'âge ou du niveau des uns et des autres.*»



Jean-Pierre, 72 ans

«*Après le décès de ma femme, il y a un peu plus de deux ans, il fallait que je trouve quelque chose pour m'occuper l'esprit et ne pas rester seul. Un de mes voisins venait au club avec sa fille, c'est ce qui m'a poussé à tenter ma chance. Ça m'a tout de suite plu. J'ai vite progressé. J'apprécie la bonne ambiance qui règne au sein du club. Je n'ai eu aucun mal à m'intégrer au reste du groupe. Que l'on soit un joueur aguerrri ou débutant, tout le monde est logé à la même enseigne.*»

INFOS PRATIQUES

- Inscription possible à partir de 17 ans. 65 euros l'année.
- Entraînements : les lundi, mercredi et vendredi soir de 20h à 22h, gymnase Jacques-Anquetil.
- Une raquette et une paire de baskets sont demandées. Pour les premières séances, le club vous fournira une raquette.

FOOTBALL | CALENDRIER ET RÉSULTATS

Nationale 2

- 7^e journée > Metz-FC Fleury - Reporté
- 8^e journée > FC Fleury 4-3 Wasquehal
- 9^e journée > Belfort-FC Fleury (5/11)
- 10^e journée > FC Fleury-Olympique St-Quentin (12/11)
- 11^e journée > Bobigny-FC Fleury (26/11)
- 12^e journée > FC Fleury-Besançon (3/12)
- 13^e journée > Lusitanos Saint-Maur - FC Fleury (10/12)

D1 Arkema (féminine)

- 5^e journée > Rodez 2-1 FC Fleury
- 6^e journée > Lyon- FC Fleury (30/10)
- 7^e journée > FC Fleury- Le havre (5/11)
- 8^e journée > Dijon-FC Fleury (19/11)
- 9^e journée > FC Fleury-Reims (26/11)
- 10^e journée > Montpellier-FC Fleury (3/12)
- 11^e journée > FC Fleury-Bordeaux (10/12)

Travaux de coupe dans la forêt de Saint-Eutrope

Comme de nombreuses forêts en France, la forêt de Saint-Eutrope, subit les conséquences de réchauffement climatique. La protéger nécessite d'intervenir rapidement. Ce sera très prochainement le cas avec la coupe des châtaigniers malades.

La forêt de Saint-Eutrope est une forêt urbaine qui subit les agressions dues à son environnement. S'y rajoute désormais les conséquences des changements climatiques avec la résurgence de certaines maladies auxquelles les différentes espèces



d'arbres sont plus ou moins sensibles.

C'est le cas des châtaigniers, présents en nombre depuis plusieurs décennies

(cf. encadré ci-contre) et aujourd'hui en totalité victimes d'une maladie mortelle : l'encre du châtaignier (cf. encadré ci-dessous). Aucune autre solution possible que l'abattage, le desouchage et l'enlèvement des bois. C'est une nécessité sanitaire ; le peuplement n'étant plus à même d'assurer sa régénération naturelle. C'est aussi un impératif de sécurité pour les promeneurs ; les arbres malades, pour certains morts sur pied, présentant des risques de chute de branche,

voire de l'arbre lui-même.

Des travaux pour soutenir la forêt

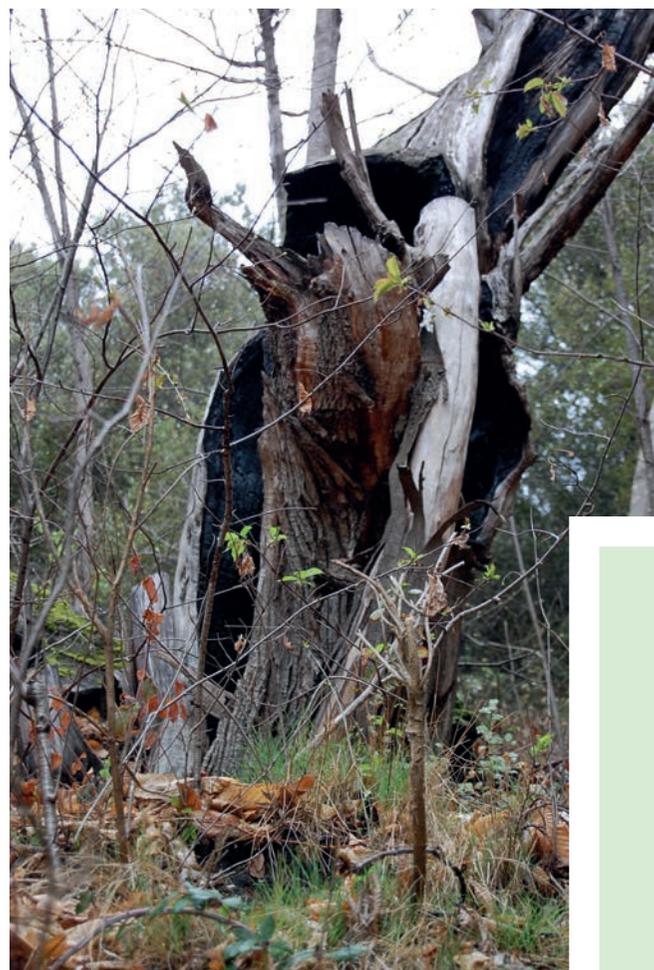
C'est donc à ces travaux que va procéder, de novembre à février, l'Agence des espaces verts (AEV). Fin 2023, des plantations d'espèces plus résistantes aux maladies et à la sécheresse seront réalisées. Chênes sessiles, cormiers, alisiers des bois et érables champêtres permettront ainsi le renouvellement de la forêt en la rendant plus résiliente. Cette

LE CHÂTAIGNIER



Le châtaignier a été planté en nombre durant le XIX^e et le début du XX^e siècle car il est de croissance rapide, son bois résiste aux intempéries et ses usages sont multiples (tonneaux, charpentes, planchers, ébénisterie...). En France, c'est la deuxième essence de feuillus avec près d'un million d'hectares plantés à travers le pays. En forêt de Saint-Eutrope il est très présent dans la partie sud-est du massif entre la plaine d'Escadieu et la Francilienne.

intervention bénéficiera du soutien financier de France Relance. ■



L'ENCRE DU CHÂTAIGNIER

L'encre du châtaignier est une maladie très grave provoquée par un « pseudochampignon » qui se développe dans les sols humides et qui s'attaque à l'écorce et aux racines provoquant à terme la mort inéluctable

de l'arbre. Signalée pour la première fois dans les années 1860, elle est réapparue durant les décennies 1990-2000 avec une accélération récente due à une série de printemps très humides. Parmi les symptômes

visibles de la maladie, la cime dégarnie des arbres et les suintements noirs à la base du tronc (d'où son nom d'encre du châtaignier). Il n'existe actuellement aucun traitement ni préventif, ni curatif.

Noël à Fleury

Pour les fêtes de Noël, Fleury met cette année les petits plats dans les grands. Le Noël Solidaire connaîtra sa troisième édition le 17 décembre. Le Marché de Noël déménage du parvis André-Malraux vers le parking du gymnase où il voisinera avec le week-end Rollers qui fait son grand retour après deux ans d'absence. Ce sera les 10 et 11 décembre.

Noël Solidaire, le 17 décembre



Noël Solidaire c'est plusieurs associations, des commerçants et la Ville de Fleury qui unissent leurs efforts pour apporter une aide aux familles qui peinent à boucler les fins de mois. Né en 2020 en pleine pandémie, l'initiative aurait pu s'arrêter avec la fin de la crise sanitaire. Mais voilà que d'autres crises ont pointé le bout de leur méchant nez. L'inflation qui bat des records (cf. notre dossier du mois d'octobre), les prix de l'énergie qui flambent avec leur répercussion dans de nombreux secteurs de l'activité écono-

mique. Et nombre de familles envisagent avec anxiété les factures à venir. Alors pour que les fêtes de fin d'année n'oublient personne, il n'a pas fallu longtemps à la Ville et à ses partenaires pour décider de renouveler ce moment de solidarité. Au panier de fruits, légumes et friandises diverses, s'ajoutera un jouet par enfant, grâce aux dons des Floriacumois (voir ci-dessous).

Rendez-vous le samedi 17 décembre de 9h à 18h au gymnase Anquetil.

La distribution de paniers garnis se

fera sur inscription préalable :

- **En mairie, le samedi 3 décembre** de 9h à 12h, les **lundi 6 et mardi 6 décembre** de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- **Au local du 6 rue du CNR, le jeudi 8 décembre** de 14h à 17h et le **vendredi 9** de 9h à 12h et de 14h à 17h. **Pas d'inscription par mail ni par téléphone.**

Un enfant, un jouet
La collecte de jouets se déroulera salle André-Malraux, le **samedi 3 décembre** de 10h à 17h, les **mercredis 7 et 14 décembre** de 14h à 20h. ■



Marché de Noël, les 10 et 11 décembre

C'est sur le parking du complexe sportif Jacques-Anquetil que le Marché de Noël dressera cette année ses boutiques éphémères. Il pourra ainsi profiter de l'affluence du public du week-end roller (voir ci-dessous). Pour cette édition 2022, Céline Reyen, la présidente de Fleury Évènement nous annonce la présence d'un producteur de miel bio et d'huiles

essentielles. Bougies, confection et autres produits artisanaux compléteront le tableau. On y trouvera aussi de quoi se restaurer. Le Père Noël en personne devrait même faire le déplacement à Fleury pour des séances photos inoubliables. ■

Samedi 10 décembre de 14h à 22h et dimanche 11 décembre de 12h à 18h.

Week-end dancing-roller les 10 et 11 décembre



Un week-end de folie, à tourner, tourner, tourner et tourner encore aux rythmes dance music d'un DJ. Les jeunes Floriacumois sont impatients de retrouver l'ambiance de "ouf" dont l'épidémie de covid-19 les a privés deux années durant. ■

Rendez-vous samedi 10 décembre de 14h à 21h et dimanche 11 de 12h à 17h gymnase Jacques-Anquetil.

Rollers et protections fournis à ceux qui n'en ont pas.

Observer les oiseaux en automne

L'automne est une saison particulièrement propice à l'observation des oiseaux. Plusieurs sites naturels s'y prêtent à Fleury et autour.

Outre les oiseaux qui vivent ici toute l'année, de nombreuses espèces de migrateurs venus du nord à la recherche de nourriture font halte chez nous en automne. Le parc de la Greffière et son lac, mais aussi les lacs de Viry et Grigny où plus de 200 espèces ont été répertoriées, le parc du Château de Morsang avec ses deux étangs



L'oie bernache du Canada.

et ses zones humides, le parc du Perray à Sainte-Geneviève-des-Bois, le bassin de Carouge à Brétigny... sont de bons sites d'observation. Outre canards, cygnes

et autres foulques, vous aurez peut-être la chance d'apercevoir le cormoran perché sur son arbre toutes ailes déployées, le héron cendré qui fréquente les berges

tranquilles, l'oie bernache du Canada en provenance d'Europe du Nord, le gravelot, le chevalier, le pic épeiche, le martin pêcheur, la sarcelle d'hiver, la chouette effraie et bien d'autres. Les oiseaux préférant le calme, évitez les moments d'affluence. Munissez-vous d'un guide qui vous aidera à identifier les espèces et des jumelles pour les observer de loin. Bonne balade! ■

LES CAMÉLIAS D'AUTOMNE



Les camélias d'automne (*camellia sasanqua*) fleurissent entre l'automne et l'hiver. Il en existe de nombreuses variétés, des rouges, des roses, des blanches et des bicolores. Elles ont la particularité d'être très parfumées. Les camélias aiment l'ombre voire la mi-ombre et les sols frais et riches en humus. Une situation protégée, sous de grands arbres, dans un bosquet ou contre un mur au nord leur conviendra parfaitement.

LE PAIN EST MAUVAIS POUR LES OISEAUX

Souvent, croyant bien faire, les promeneurs jettent du pain aux oiseaux présents sur nos rivières et nos plans d'eau. Pourtant, c'est très mauvais pour eux.

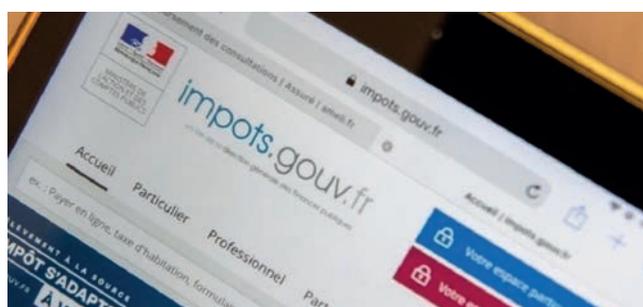
Ils ne digèrent ni la levure ni le sel, et le gluten est toxique pour leur foie. C'est même la cause de maladies qui compromettent leur survie.

De plus, le pain qui reste plusieurs jours avant d'être consommé provoque une prolifération de bactéries nocives pour la santé des animaux et des humains.

Déclaration d'impôts : le droit à l'erreur et à la rectification

En 2018, la loi dite « pour un État au service d'une société de confiance » (ESSOC), a institué un droit à l'erreur et à la rectification qui concerne, entre autres domaines, la déclaration d'impôt sur le revenu.

Peuvent être corrigées les erreurs ou omissions qui concernent : vos personnes à charge, la contribution à l'audiovisuel public, vos revenus, vos charges, les informations servant au calcul de vos réductions d'impôts. Vous pouvez également modifier votre RIB en cas de changement de compte bancaire. A l'inverse, vous ne pouvez pas modifier



les éléments relatifs à votre état civil, votre situation de famille ainsi que l'adresse de résidence ou d'envoi. Pour la déclaration de revenus 2021, la possibilité de rectification a été ouverte

le 3 août dernier et sera possible jusqu'au 14 décembre prochain dernier délai. Si vous avez fait votre déclaration en ligne, vous pouvez la rectifier dans votre espace personnel sur impot.gouv.fr.

impot.gouv.fr. Si vous avez fait une déclaration papier, vous devez adresser une réclamation par courrier à votre centre des finances publiques ou vous rendre au guichet du service des impôts des particuliers dont vous dépendez.

Pour plus d'information, connectez-vous sur impot.gouv.fr ou contactez votre Service des impôts des particuliers. ■

Ambroise Croizat : humaniste et bâtisseur de la Sécurité sociale

Au sud de la ville, la rue Ambroise-Croizat prolonge la rue Roger-Clavier. Peu nombreux sont les responsables politiques dont l'action a eu autant d'incidence que la sienne sur la vie des Français. Plus de soixante-dix ans après la disparition de celui que l'on surnommait le « Ministre des Travailleurs », son legs continue de nous accompagner au quotidien.

En janvier 2021, le journal *l'Humanité* publiait une pétition adressée au Président de la République pour réclamer l'entrée au Panthéon d'Ambroise Croizat, syndicaliste et ministre du Travail de la IV^e République. Au-delà du symbole, ses auteurs souhaitent rendre justice au père de la Sécurité sociale, injustement tombé dans l'oubli.

Un fils d'ouvrier

Né en 1901, Ambroise Croizat est issu d'un milieu ouvrier. Dès l'âge de 13 ans, alors que son père est au front, il devient apprenti métallurgiste. En 1918, il adhère au Parti socialiste puis en 1920 au Parti communiste français. Militant syndical, il est élu en 1928 secrétaire de la Fédération unitaire des métaux

(CGTU), puis, après la réunification de la CGT, secrétaire général de la Fédération des métallurgistes. Élu député de la Seine en 1936, il joue un rôle actif dans l'instauration des grandes lois sociales du Front populaire (semaine de 40 heures, congés payés, conventions collectives, etc.). En 1939, la guerre vient briser ce bel élan. Comme bon nombre de ses camarades, il est démis de ses fonctions, arrêté et envoyé au bague de Maison-Carrée en Algérie par le régime de Vichy. Il est libéré en 1943 à la faveur du débarquement des Forces alliées en Afrique du Nord.

Le ministre des travailleurs

Membre de l'Assemblée consultative provisoire au titre de la



CGT, il y préside la Commission du travail et des affaires sociales, et pose les fondements de son futur grand projet. A la libération, il intègre le gouvernement provisoire de la République française présidé par le Général de Gaulle en tant que ministre du Travail. Reconduit à ce poste à plusieurs reprises il entreprend une série de réformes destinées à soulager le quotidien d'une population meurtrie

après des années de guerre et de privations, et avec l'aide de Pierre Laroque, haut fonctionnaire, il met en place la Sécurité sociale. « *Il faut en finir avec la souffrance, l'indignité et l'exclusion. Désormais, nous mettrons l'homme à l'abri du besoin. Nous ferons de la retraite non plus une antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie* », déclarait-il lors de son premier discours de-

vant l'Assemblée nationale en tant que ministre.

En avril 1946, il soumet à la commission du travail de l'Assemblée nationale une proposition visant à étendre « l'allocation aux vieux travailleurs salariés » à l'ensemble des Français de plus de 65 ans.

Les conquits sociaux

Ces avancées ne manquent pas de susciter l'hostilité du patronat qui qualifiait Croizat « d'impérialiste rouge » et ses réformes de « collectivisation ». « *Ne me parlez pas d'acquis sociaux mais de conquits sociaux, car le patronat ne désarme jamais* », disait-il à-propos.

Outre la Sécurité sociale, on doit à Ambroise Croizat la suppression de l'abattement de 10 % sur les salaires féminins et la généralisation de la médecine du travail.

A sa mort (en 1951), entre 700 000 et 1 million de personnes se rassemblent pour un dernier hommage à celui qui aura dédié sa vie à défendre les travailleurs. ■



LA « SÉCU » : UN OUTIL D'ÉMANCIPATION

Au-delà d'une simple assurance sociale, les pionniers de la « Sécu » souhaitent forger un outil d'émancipation du salariat géré par les travailleurs

eux-mêmes. Son conseil d'administration était composé de représentants des salariés (3/4 des sièges) et du patronat (1/4 des sièges).

A son origine, elle était financée totalement par les cotisations des employeurs et des salariés et non par l'impôt. Chacun cotise selon ses

moyens et reçoit selon ses besoins. C'est un financement solidaire où les cotisations des actifs payent les pensions des retraités.

■ Vos élus municipaux



Olivier CORZANI
Maire,
Vice-président
du Conseil
communautaire



Roger PERRET
Maire-adjoint chargé
du Cadre de vie et de la
Démocratie locale



Espérance NIARI
Maire-adjointe chargée
des Ambitions et droits
pour les enfants
et les jeunes



Ruddy SITCHARN
Maire-adjoint chargé de
la Vie économique,
du Développement de
l'économie sociale et
solidaire et des Finances



Alice FUENTES
Maire-adjointe chargée
des Droits à l'éducation
et à la Vie scolaire



Yves GUETTARI
Maire-adjoint chargé
du Sport pour tous et
du développement
de la pratique sportive



Danielle MOISAN
Maire-adjointe chargée
des Affaires sociales,
du Logement et
de la Santé



Nourredine MEDOUNI
Maire-adjoint chargé de
la Tranquillité publique,
des Transports
et mobilités, et des
Commémorations



Isabelle DURAND
Maire-adjointe chargée
du Développement de la
culture pour tous,
de la Vie des aînés,
de la Valorisation de
l'histoire et du patrimoine
de la ville



Marie-Gisèle BELZINE
Conseillère municipale
chargée des Droits des
femmes et des personnes
en situation de handicap



Hichame OUBBA
Conseiller municipal
chargé de la Vie
associative



Tiphaine VALDEYRON
Conseillère municipale
chargée de la Petite
enfance,
Conseillère
départementale



Mahamadou SACKO
Conseiller municipal
chargé de la Vie des
quartiers et des activités
des familles



Christian DARRAS
Conseiller municipal
chargé des Actions
de solidarité



Mélanie BARBOU
Conseillère municipale



Laurent DOISELET
Conseiller municipal



Jeannette OTTO
Conseillère municipale



Didier GABA
Conseiller municipal



Sophia MEJRI
Conseillère municipale



Martine GOESSENS
Conseillère municipale



Madiouma TANDIA
Conseiller municipal



Aline THIOL
Conseillère municipale



Sami TOUMI
Conseiller municipal



Maria BERNARDO
Conseillère municipale



Ruddy GASTRIN
Conseiller municipal



Ghyslaine LARUELLE
Conseillère municipale



Julien CORZANI
Conseiller municipal



Saty TALL
Conseillère municipale



Albert LAVENETTE
Conseiller municipal



Annie MARÇAIS
Conseillère municipale

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Avec le Maire : 01 69 46 72 23 ■ Avec les maires-adjoints : 01 69 46 72 03 ■ Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Tiphaine Valdeyron, conseillers départementaux : gconan@cdessonne.fr ■ Avec Antoine LÉAUMENT, député de l'Essonne : antoine.leaument@assemblee-nationale.fr

Que mange-t-on à la cantine aujourd'hui? ■

Menus du 3 novembre au 2 décembre 2022 (sous réserve de modifications)

La restauration scolaire propose aux enfants des menus équilibrés et diversifiés.
Une fois par semaine, un repas végétarien est au menu.

NOVEMBRE

JEUDI 3

Menu végétarien

Bouillon de volaille, vermicelle
Samoussa aux légumes
Riz cantonnais
Yaourt BIO
Gallettes Saint-Michel

VENDREDI 4

Carottes râpées
Nuggets de poisson
Haricots verts
Crème pistache
Fruit

LUNDI 7

Friand au fromage
Aiguillettes de poulet aigre-doux
Petits pois
Fromage
Compote de fruit

MARDI 8

Salade verte, vinaigrette
Tartiflette
Yaourt
Fruit BIO

MERCREDI 9

Menu végétarien

Tomates concassées, tortillas
Quenelles natures
Coquillettes
Fromage
Tarte aux fruits

JEUDI 10

Salade niçoise
Poisson au citron
Carottes Vichy
Fromage
Fruit

VENDREDI 11

Férié

LUNDI 14

Lasagnes
Salade verte
Yaourt BIO
Fruit

MARDI 15

Menu végétarien

Salade d'endives
Croq légumes, soja, blé
Printanière de légumes
Fromage
Kiwi

MERCREDI 16

Radis, beurre
Wings de poulet
Potatoes
Fromage - Cerises griottes

JEUDI 17

Salade de betteraves
Haut de cuisse de poulet rôti
Purée d'épinards
Fromage
Compote de bananes

VENDREDI 18

Taboulé
Filet de merlu
Chou fleur à la crème
Yaourt - Fruit

LUNDI 21

Quiche lorraine
Sauté de lapin sauce chasseur
Poêlée 4 légumes
Fromage - Fruit BIO

MARDI 22

Poireaux sauce mousseline
Escalope de porc / dinde
sauce aux poivrons
Purée verte
Flan - Pâtisserie

MERCREDI 23

Macédoine de légumes
Sauté de dinde
Pommes de terre vapeur
Fromage - Fruit

JEUDI 24

Menu végétarien

Pomelo
Couscous aux falafels
Fromage
Salade de fruits

VENDREDI 25

Potage aux légumes
Filet de lieu sauce beurre blanc
Fondue de poireaux
Fromage - Fruit

LUNDI 28

Salade niçoise
Émincé de bœuf
Poêlée méridionale
Brie - Éclair au chocolat

MARDI 29

Salade sombrero
Crousti fromage
Courgettes persillées
Emmental - Banane

MERCREDI 30

Salade tomate au basilic
Saucisse brasse / volaille
Frites
Yaourt au fruit
Poire

JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Menu végétarien

Salade verte
Hachis Parmentier de légumes
Fromage ovale
Compote

VENDREDI 2 DÉC.

Rosette - Betteraves
Colin à la dieppoise
Haricots verts
Yaourt nature
Pomme

Conseils nutrition Les bienfaits de la lentille



Les lentilles sont des légumineuses riches en amidon. Elles ont un index glycémique bas ce qui permet de ne pas provoquer un pic de glycémie brusque et de donner de l'énergie sur le long terme. Elles sont riches en protéines et pauvres en lipides (gras). Les lentilles sont également riches en fibres qui stimulent le transit. Enfin, elles favorisent la satiété et permettent de ne plus avoir faim jusqu'au prochain repas. Elles contiennent des

antioxydants utiles contre les maladies cardiovasculaires, et du magnésium qui participe à la contraction musculaire et au fonctionnement du système immunitaire. Les lentilles vertes, sont une source intéressante de fer, essentiel dans le transport de l'oxygène et fabrication des globules rouges. Elles sont aussi riches en vitamine B9 importante pour le fonctionnement du système nerveux et du système immunitaire et essentielle chez la femme enceinte.



FLEURY MA VILLE

Journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 4 500 exemplaires sur papier 100 % PEFC.

Directeur de la publication :

Olivier Corzani

Directeur de la communication :

Thierry Doulaud

Rédaction : Thierry Doulaud, Thibault Rios.

Photos : Ville de Fleury-Mérogis, Adobe Stock, DR

Conception éditoriale

et graphique :

André Ciccodicola et Jean-Pierre Créac'h (Ciccodicola.conseil)

Mise en pages : Sophie Rouxel

Impression :

imprimerie Grenier



Distribution : Le diffuseur des collectivités

Mairie de Fleury-Mérogis

12, rue Roger-Clavier
91700 Fleury-Mérogis
Téléphone : 01 69 46 72 00
www.fleurymerogis.fr

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de Fleury-Mérogis

Renseignements pratiques



HOTEL DE VILLE

12, rue Roger-clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00

www.fleurymerogis.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.

Mairie fermée le mercredi.

NUMÉROS UTILES

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

1, place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois cedex - 01 69 72 18 00

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge - 01 69 46 81 50

GENDARMERIE DE FLEURY

1, avenue des Peupliers - Tél. : 17

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

4, rue Frédéric-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - 01 69 46 57 60

ACTUALITÉ PRATIQUE - SENIORS

NAVETTE COURSES

LES VENDREDIS :

4/11 et 2/12 (Auchan), 9/12 (Leclerc Fleury),
18/11 (Carrefour), 25/11 (Leclerc Viry-Châtillon).
Il n'y aura pas de navette le 11 novembre (férié).

ANIMATIONS - SORTIES

- **Visite guidée de l'Arc de Triomphe, vendredi 25 novembre**

Départs > mairie 13h35 / Rosa-Parks 13h40 / centre commercial 13h45.

Tarif > de 3 € à 14,85 € selon quotient familial.

Inscription jusqu'au 15 novembre.

- **Festival des Lumières sauvages de Thoiry vendredi 9 décembre** > balade onirique et féerique dans les jardins du château. Safari, visite guidée et libre, festival des lumières sauvages, dîner.

Départs > mairie 12h20 / Rosa-Parks 12h25 / centre commercial 12h30. Retour prévu à 22h.

Tarif > de 11,77 € à 57,91 € selon quotient familial.

Inscription jusqu'au 2 décembre.

Service Retraités > 01 69 46 72 29

Service Retraités > 01 69 46 72 29

♥ INFOS SANTÉ

CABINET MÉDICAL DES SOURCES

55 bis rue André-Malraux
Médecins généralistes :
Dr Ben Salem et
Dr Dahane 01 88 09 00 00

Infirmiers :

M^{me} Moumen
Tél. : 06 64 83 86 21
M. Varennes
Tél. : 06 63 25 14 22

Prélèvements sanguins : les lundis
7h30-11h sans RV.

CABINET MÉDICAL DES JONCS-MARINS

108 rue Martin-Luther-King
Médecins généralistes :
Dr Haffaf et Dr Laïb
Tél. : 01 88 09 00 05

Psychologue :

M^{me} Martini
Tél. : 01 64 93 41 99
ou 06 03 00 82 37

Dentiste :

Dr Toledano
Tél. : 01 69 21 21 29

Ostéopathe :

M^{me} Delannay
Tél. : 07 66 74 24 00
ou www.doctolib.fr

AUTRES PRATICIENS

Dentistes :

Dr Korber, Dr Garabedian
et D^{re} Ali Turki
10 rue de l'Orge
Tél. : 01 60 16 64 17
ou 01 60 16 56 86

Kinésithérapeute :

M. Seigneur
Tél. : 06 10 80 15 82
A domicile uniquement.
SOS Médecins 24h/24
Tél. : 08 26 88 91 91

PROTECTION INFANTILE

Prévention santé gratuite
0 à 6 ans

Maison de la petite enfance

Tél. : 01 69 46 67 06

CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique)

6 rue du CNR
Tél. : 01 60 16 02 69

PHARMACIES

M^{me} Ichir

2, av. du Docteur-Fichez
Lun au ven 9h-19h30
Sam 9h-19h
01 69 24 39 90

Grande pharmacie de Fleury

24, rue Rosa-Parks
Lun au sam 8h30-20h30
01 60 15 80 83

CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 66 00

RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 65 00

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ PRIVÉ MANHÈS

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 64 00

PERMANENCE SOCIALE

6 rue du CNR
Le jeudi de 9h à 12h
(sauf vacances scolaires)
06 50 94 74 56

TAXIS

M. Belamine :

06 08 81 60 60

M. Péreira :

06 08 02 02 85

DÉCHETS ENCOMBRANTS

secteur pavillonnaire :
sur demande au
0 800 293 991 ou sur
www.coeuressonne.fr
Secteur collectif :
8 et 22 novembre 2022.

AVOCAT CONSEIL

Permanence en mairie
de 10h15 à 11h45
le vendredi 25 novembre 2022.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

BOUHOU Moussa
décédé le
10 octobre 2022.

CHAVALLIER Michèle, Claudy décédée
le 17 octobre 2022.

KERDUEL Jeannine, Andrée décédée
le 21 octobre 2022.

CHAULEY Bernard, Guy décédé
le 22 octobre 2022.

GAUBERT Eugène, Louis, Marie, Joseph
décédé
le 23 octobre 2022.